



# LAROQUE DES ALBERES

Bulletin municipal N° 23 - Printemps 2015

Castell de la Rocca



**Bulletin municipal n° 23  
PRINTEMPS 2015**

**SOMMAIRE**

- 3 LE MOT DU MAIRE**
- 4 INONDATIONS**
- 5 TRAVAUX ET SÉCURITÉ**
- 6 SOCIAL**
- 7 COMMISSION « AGENDA 21 »**
- 8 ENVIRONNEMENT**
  - Collecte des déchets*
  - Réduisons nos déchets*
  - Stop aux pesticides !*
  - Favorisons la vie dans nos jardins !*
  - Travaillons avec la nature !*
- 13 APPEL DES SOCIÉTÉS PROTÉCTRICES DES ANIMAUX**
- 14 LA PAGE DES ENFANTS...**
- 16 TOUS ACTEURS DU VILLAGE**
- 18 VIE ASSOCIATIVE**
- 22 PISCINE INTERCOMMUNALE**
- 23 ÉTAT CIVIL / CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**
- 24 INFORMATIONS PRATIQUES**

**Directeur de publication :**

Christian NAUTE,  
Maire de Laroque-des-Albères

Mairie de Laroque-des-Albères  
66740 LAROQUE-DES-ALBERES  
Tél. : 04 68 89 21 13  
Fax : 04 68 95 42 58  
mairie@laroque-des-alberes.fr

Photos : Mairie, associations



Imprimerie du Mas

Ne pas jeter sur la voie publique



**FELIÇ ANY NOU A TOTS !**



La cérémonie des vœux a commencé par une minute de silence en hommage aux victimes du terrorisme. Après avoir souligné la nécessité de défendre les valeurs de la République, le Maire M. Christian NAUTÉ a remercié la population pour sa confiance ainsi que toutes les personnes qui œuvrent pour le bien-être des Rocatins. Confiant dans une reprise économique proche, il a évoqué les projets à réaliser en 2015 dans la commune, puis a souhaité à tous une heureuse année, rappelant que : « Plus on donne du bonheur à l'autre, plus on en reçoit. » !

**MAIRIE**

18, Rue du Docteur Carboneil  
**Tél. : 04 68 89 21 13**  
[mairie@laroque-des-alberes.fr](mailto:mairie@laroque-des-alberes.fr)  
[www.laroque-des-alberes.fr](http://www.laroque-des-alberes.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

**SERVICE D'ASTREINTE MUNICIPALE**

**Téléphone de l' élu de permanence : 06 37 73 24 40**

Ce service ne fonctionne qu'en complément des heures normales d'ouverture des services techniques.

**PERMANENCES DES ÉLUS**

**Le Maire :**

**Christian NAUTÉ**.....Mercredi de 15h30 à 17h30

**Les adjoints :**

**Martine JUSTO**.....Mardi de 9h30 à 11h30  
Affaires sociales

**Robert SANCHEZ**.....Jeudi de 15h30 à 17h  
Travaux, Voirie, Sécurité

**Marie-Thérèse ELSHOFF**.....Sur R. V., 04 68 89 21 13  
Communication, Culture, ...[mtelshoff.laroque@gmail.com](mailto:mtelshoff.laroque@gmail.com)  
Fleurissement

**Guillaume COLL**.....Vendredi de 15h à 17h  
Animations, Associations

**Laëtitia COPPÉE**.....Lundi de 15h à 17h  
Urbanisme, Affaires scolaires

# LE MOT DU MAIRE



Chères Rocatines, chers Rocatins,

Permettez-moi, en mon nom personnel et au nom de l'équipe municipale, de vous adresser mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2015 !

Cette année, les projets que nous voulons mettre en place pour améliorer encore la qualité de vie dans la commune sont les suivants :

- La réfection de certaines voiries, notamment la Rue du Château.
- Un espace parking, qui sera situé dans le prolongement de celui qui existe au sud du Théâtre de verdure et s'étendra jusqu'au pont ; l'accès aux écoles et aux commerces de proximité s'en trouvera ainsi amélioré.
- La création des deux pistes de désenclavement du Domaine des Albères, et ce avant la période estivale.
- La réfection des façades de la chapelle de Tanya ; nous espérons que cette réalisation sera achevée pour la fête annuelle.
- L'amélioration des pratiques phytosanitaires pour l'entretien des caniveaux, des trottoirs et du cimetière. Nous voulons en effet abandonner l'utilisation de dés herbants, néfastes pour notre environnement et notre santé. Ce projet est réalisable si chacun y participe : en faisant le petit geste d'arracher les plantes qui poussent spontanément devant chez vous et autour des tombes.

Nous étudions également la possibilité de construire un bâtiment qui servira à la fois de gymnase et de salle polyvalente. Pour faire suite à l'intervention de certaines associations, il serait situé au stade. Une réunion publique sera tenue prochainement sur ce projet.

Le budget 2015 n'est pas encore établi, mais d'ores et déjà, la décision de ne pas augmenter le taux des impôts locaux est prise.

Je souhaite que cette année soit pour vous pleine de projets, de réussite et de joies !

Christian NAUTÉ

## **Les élections départementales françaises de 2015 auront lieu les 22 et 29 mars 2015 afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux.**

A compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux », en vertu de la loi du 17 mai 2013. Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de 6 ans (au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les 3 ans).

**L'élection des conseillers départementaux a lieu au scrutin binominal majoritaire à deux tours.** Dans chaque canton, les candidatures prennent la forme d'un binôme composé d'une femme et d'un homme (auxquels s'ajoutent deux suppléants, une femme et un homme également). Le corps électoral est celui des électeurs français inscrits.

Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu au premier tour, peuvent se présenter au second tour les deux binômes arrivés en tête et ceux qui ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Est élu au second tour le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix.

***Le bureau de vote n° 1 est situé à la mairie (Salle du Conseil), le Bureau de vote n° 2 à la Salle Cami Clos.  
La présentation d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur est obligatoire.***

# INONDATIONS

Sans avoir atteint la même ampleur que dans certaines communes du département, les dégâts causés à Laroque par les fortes pluies des 29 et 30 novembre 2014 ont néanmoins été très importants.

Si les habitations n'ont heureusement pas été endommagées, il n'en est pas de même pour les voiries qui ont toutes été plus ou moins fortement dégradées. Par endroits, la crue a également provoqué l'effondrement des berges et ravagé des cultures. La piste de jonction entre l'Allée des Genêts et l'Allée des Agaves a été en partie emportée ainsi que la piste D.F.C.I. AL 11, au départ du chemin de Mata-Porcs.

La remise en état est en cours.



Chemin de la Montagne



Le gué du Tanyari entre Palau et Laroque



La Voie verte submergée



Un verger dévasté par la crue



Piste D.F.C.I. AL 11 arrachée

**Le gué de la Rue des Ecoles excavé et cassé par les eaux a été réparé.**



# TRAVAUX ET SÉCURITÉ

## AU DOMAINE DES ALBÈRES : GOUDRONNAGE DE L'ALLÉE DES TROIS TERMES

Depuis décembre dernier, les riverains de l'Allée des Trois Termes ont la satisfaction de pouvoir circuler sur une chaussée bien lisse : après l'achèvement des travaux d'enfouissement de la conduite de gaz par ERDF/GDF, la voie a été goudronnée sur toute sa longueur.

Cette remise en état fait suite à celle des Allées situées en aval, effectuée en février dernier. ERDF/GDF poursuit les travaux vers le haut du Domaine.



## ÉLAGAGE DES PLATANES



## RÉFECTION D'UNE PASSERELLE

Le bois du platelage de la passerelle reliant la Rue Josef-Sebastia Pons à la Rue de Sorède avait commencé à pourrir.

Il a été remplacé par de la tôle larmée en acier, plus résistante aux intempéries.



## BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Au vu de la circulaire ministérielle du 18/11/2011 et de la circulaire préfectorale du 11/02/2014, il est **strictement interdit aux particuliers** de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre, qu'il s'agisse de feuilles mortes, de tonte de pelouse, de résidus d'élagage, de taille de haies ou d'arbustes, de débroussaillage ou d'épluchures.

Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou faire l'objet d'un compostage individuel. Toute infraction est passible d'une amende de **450 €**.

Seuls les agriculteurs sont habilités à procéder à des brûlages en effectuant, **48 heures à l'avance**, une **télé-déclaration sur Internet** ([www.autorisation-brulage66.com](http://www.autorisation-brulage66.com)) ou en venant à la mairie qui traitera directement la demande après délivrance des informations nécessaires : données cadastrales de la parcelle, numéro de portable, quantité.

Le brûlage des résidus verts est à éviter. Il peut en effet être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendies. Le brûlage des résidus verts émet des imbrûlés véhiculant des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (H.A.P.), dioxines et furanes.

**Si vous n'êtes pas propriétaire ou ayant-droit, l'interdiction de faire usage du feu dans les espaces naturels ou agricoles s'applique du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.**



# SOCIAL

**LOTISSEMENT COMMUNAL « LES CERISIERS » : la parcelle n° 1 de 277 m<sup>2</sup> est encore disponible.  
Pour tout renseignement, contacter la mairie.**

## **ASSISTANTE SOCIALE : Mme MACIA**

**Permanence en Mairie tous les 3ème jeudi du mois de 9 h à 12 h ou sur rendez-vous : tél. 04 68 95 35 10.**

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

A travers son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), la municipalité souhaite développer sa politique sociale en faveur de différents types de publics : familles ou personnes seules, personnes handicapées, personnes âgées.

Le C.C.A.S.

- reçoit, informe et oriente le public dans le cadre de la prévention sociale, et notamment dans différentes démarches qu'il rencontre : handicap, logement inadapté, expulsion, difficultés financières...
- reçoit les demandes de logements sociaux.
- propose un système de téléalarme aux personnes du 3ème âge isolées ou handicapées ; le port d'un simple médaillon permet au bénéficiaire de trouver une réponse 24 h/24 à ses problèmes médicaux ou de sécurité. Le tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2015 est de 15 € par mois.
- vous aide si besoin à remplir vos documents administratifs.
- ponctuellement, peut vous fournir des bons alimentaires. Le dossier est examiné lors de la commission du C.C.A.S. qui détermine la validité de la demande et le montant à accorder.

Par ailleurs, le C.C.A.S. assure un lien administratif permanent avec les services sociaux du Conseil Général.

## **SERVICE À DOMICILE**

Plusieurs associations vous proposent leurs prestations de service à domicile telles que : garde à domicile de jour et de nuit, portage de repas, service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (S.S.I.A.D.), tâches ménagères, aide à l'amélioration de l'habitat, aide à la mobilité, aide à domicile au retour d'hospitalisation (C.R.A.M.), aide à domicile des personnes âgées ou handicapées, aide aux familles.

Des dépliants sont disponibles à l'accueil en mairie.

## **LES RESTOS DU CŒUR**

« LES RESTOS DU CŒUR » est une association de loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, créée en France par COLUCHE en 1985. Le centre de Saint-André (gymnase, face au groupe scolaire) est dirigé par Jean-Louis PALAT (Tél. : 06 12 53 96 84). Il est **ouvert tous les mardis de 13 h à 15 h 30**.

La campagne d'hiver a commencé le 25 novembre 2014 et se termine le 10 mars 2015.

Pour votre **dossier d'inscription**, il vous sera demandé votre quittance de loyer ou le droit au bail, votre dernier avis d'imposition ainsi que les justificatifs de vos revenus ou prestations familiales. « LES RESTOS DU CŒUR » vous proposent des distributions de repas, un stand de vêtements, une aide éventuelle à l'accès au logement locatif ... Une coiffeuse est disponible au centre tous les 15 jours sur rendez-vous.

## **RELAIS BÉBÉ DES RESTOS DU CŒUR**

Le Relais Bébé des Restos du Cœur, dirigé par Annie ERRE, est situé : 21, rue Jean de la Fontaine à Perpignan.

Tél : **06 77 89 65 42**. Il est **ouvert les lundis, mardis et jeudis toute la journée**.

Ce lieu d'accueil et de rencontre vous propose :

- une distribution alimentaire adaptée pour les bébés de 0 à 12 mois,
- des produits d'hygiène et de puériculture,
- des prêts de poussettes, parcs, chaises hautes.

## **C.L.I.C.**

Le C.L.I.C. (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement et d'orientation des particuliers. Le C.L.I.C. concerne les personnes âgées de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels médico-sociaux.

Les permanences du C.L.I.C. se tiennent tous les jours sauf le lundi :  
de 9 h à 12 h au 1 bis, boulevard Edouard Herriot, 66700, Argelès-sur-Mer  
et le mercredi de 14h à 17h au 25 avenue François Mitterrand, 66400, Céret.

**Un accueil téléphonique est assuré au 04 68 87 57 30.  
les mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

# COMMISSION « AGENDA 21 »

## PREMIÈRES RÉFLEXIONS DE LA COMMISSION « AGENDA 21 »

Depuis le 18 novembre 2014, les membres de la Commission extramunicipale « Agenda 21 » siègent régulièrement en vue d'élaborer l'Agenda 21 de notre commune.

### PRINCIPES DE L'AGENDA 21

Un Agenda 21 est un projet territorial de développement durable porté par une collectivité sous forme d'un programme d'actions à réaliser pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

Le développement durable « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » (citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien, 1987).

Ses trois piliers —efficacité économique, préservation environnementale, équité sociale— ont été définis sous l'égide des Nations Unies au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992.

Sachant que l'humain est au cœur des enjeux, l'Agenda 21 poursuit cinq finalités :

1. La lutte contre le réchauffement climatique,
2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
4. L'épanouissement de tous les êtres humains,
5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Un Agenda 21 s'élabore au terme de plusieurs étapes :

- Elaboration d'un diagnostic du territoire,
- Définition d'une stratégie territoriale (grandes orientations que l'on souhaite donner au projet, vision prospective du territoire),
- Déclinaison de cette stratégie en programme d'actions,
- Exécution, évaluation, évolution du programme.

Le contenu de l'Agenda 21 n'est pas figé une fois pour toutes. Il est évolutif et peut être ancré sur des actions ou projets déjà engagés sur le territoire.

### ORGANISATION DE LA DÉMARCHE DANS NOTRE COMMUNE

Les thèmes proposés par les membres de la Commission ont été nombreux : défense de l'environnement, notamment la démarche zéro pesticide, sensibilisation des enfants et des jeunes à l'écologie à travers une meilleure communication, économie d'énergie (promotion des énergies renouvelables et des circuits courts), développement de facteurs d'essor économique (écotourisme, remise en valeur des friches à l'intérieur du P.A.E.N., soutien du commerce local), augmentation du parc de logements pour les personnes à revenus modestes, amélioration de la mobilité et des services aux personnes, soutien de la vie culturelle et des traditions, concertation et participation de tous, en particulier des jeunes, en vue d'une meilleure cohésion sociale inter-générationnelle et d'un développement harmonieux du village.

Le P.A.E.N. apparaissant comme un point d'ancrage fort du développement durable, M. Sylvain Garcia, chargé de mission recruté par la commune en septembre 2013, a apporté des précisions sur les démarches effectuées avec ou sans succès depuis 2009, sur les difficultés rencontrées pour remettre en exploitation l'ensemble des friches du P.A.E.N. et sur les possibilités entrevues pour l'avenir.

Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et la DREAL Languedoc-Roussillon ont décidé de créer et d'animer conjointement un réseau départemental d'échanges techniques dédié aux services des collectivités des Pyrénées-Orientales engagées ou souhaitant s'engager dans une démarche d'Agenda 21 local. La première réunion technique de ce réseau a eu lieu le 30 janvier 2015.

**Parallèlement à l'élaboration de l'Agenda 21, chacun peut œuvrer dès maintenant, à son niveau, afin de préserver les ressources naturelles dont dépend notre vie et celle de nos enfants.**



# ENVIRONNEMENT / COLLECTE DES DÉCHETS



## DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Cet automne, des travaux de mise en conformité portant essentiellement sur la sécurisation du site ont été effectués à la déchèterie de Laroque : les quais ont été équipés de barrières de sécurité, un dispositif spécifique pour les gravats a été mis en place, deux ponts à bascule ont été positionnés à l'entrée et à la sortie. Les eaux pluviales éventuellement polluées sont récupérées. La voie d'accès a également été modifiée afin de fluidifier le trafic et d'éviter le stationnement des véhicules sur les bas-côtés.

(Ci-contre : Pierre AYLAGAS, Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille, Jean-Claude PORTELLA et Christian NAUTE, Vice-Présidents, Martine ROLLAND du Conseil Général 66, Fernand ROIG, Président du SYDETOM 66, des élus de Laroque-des-Albères ainsi que des représentants de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille.)

## COLLECTE DES « DASRI PERFORANTS » À LA PHARMACIE DE LAROQUE

Depuis le 1er juin 2014, la pharmacie PLANAS-SARDA de Laroque participe au dispositif de collecte des Déchets de Soins à Risques Infectieux (DASRI) perforants des patients en auto-traitement.

Sur simple demande et présentation d'une ordonnance, les patients obtiennent des boîtes à aiguilles qui, une fois pleines, doivent être rapportées à la pharmacie.

Les 128 points de collecte du département sont repérables grâce à l'affichette ci-contre ou par géolocalisation sur le site Internet : [www.sydetom66.fr](http://www.sydetom66.fr).

Les DASRI collectés suivent ensuite un circuit d'élimination sécurisé et isolé du traitement des ordures ménagères afin d'éviter tout risque de contact des agents de collecte et de traitement avec du matériel usagé ou des pathogènes.

Pour des raisons de sécurité, le collecteur est situé à l'intérieur du magasin.



## BULLETIN MUNICIPAL ET ÉCOLOGIE

La question nous a été posée et la réponse est : — Oui, notre bulletin municipal répond aux critères écologiques actuellement préconisés : son papier est labellisé P.E.F.C., c'est-à-dire issu de forêts à gestion durable ; par ailleurs, notre imprimeur détient la certification IMPRIM'VERT et s'est engagé à réduire au maximum l'impact écologique de ses imprimés par :

- l'utilisation d'encre bio végétales,
- l'utilisation de produits annexes non chlorés, non toxiques,
- l'aménagement des zones de stockage pour éviter les risques de pollution,
- la collecte et le traitement de tous les déchets.

### Le saviez-vous ?

- Le papier écologique peut être fabriqué :
  - à base de fibres vierges issues de forêts à gestion durable (P.E.F.C.),
  - à base de fibres recyclées,
  - à partir d'un mélange de fibres vierges et de fibres recyclées.
- La vision globale de l'impact écologique est complexe car il faut considérer non seulement l'origine des fibres, mais aussi tous les aspects des divers processus de fabrication.
- La fibre de cellulose se dégradant à chaque utilisation, la même fibre ne peut être réutilisée que 2 à 7 fois. Le recours à des fibres « neuves » issues de forêts à gestion durable reste indispensable.
- Le papier P.E.F.C. offre actuellement deux avantages par rapport au papier recyclé : son aspect esthétique et son coût (légèrement) moins élevé.
- L'aspect mat ou brillant du papier dépend de la pression plus ou moins forte exercée par le rouleau de surfacage lors de la fabrication. Le papier de nos bulletins municipaux n'étant pas pelliculé, ceux-ci sont aisément recyclables.

# RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

« LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUI N'EXISTE PAS. »

Le tri et le recyclage des déchets permettent de limiter le gaspillage des matières premières, mais le recyclage ne concerne pas, à ce jour, toutes les catégories de déchets. Certains d'entre eux doivent être incinérés ou stockés. La collecte et le traitement des déchets consomment de l'énergie et coûtent cher. **Eviter de générer des déchets avant toute autre forme de valorisation ou de mode d'élimination est donc le principe prioritaire du Plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020 élaboré par le Ministère de l'Environnement. Pour cela, l'action quotidienne de chaque citoyen est essentielle.**

Nos choix au moment de l'acquisition des produits et la manière dont nous les utilisons sont déterminants. En consommant de façon plus responsable et en utilisant mieux nos produits nous pouvons :

- > en amont, préserver les ressources naturelles utilisées pour la fabrication des objets, dont certains ne sont pas recyclables ;
- > en aval, réduire de façon significative la quantité et la nocivité des déchets produits et ainsi limiter la pollution des eaux et des sols, les émissions de gaz à effet de serre, diminuer les coûts de collecte, de traitement et de stockage.

## COMMENT RÉDUIRE NOS DÉCHETS ?

Pour montrer comment consommer de façon plus écologique, le SYDETOM 66 (Syndicat Départemental de Transport, de Traitement et de Valorisation des Ordures Ménagères et déchets assimilés à l'échelle du département des Pyrénées-Orientales) a publié le guide :

« **L'ART D'ÉCOLOGISER SA VIE** »  
disponible en mairie ou téléchargeable  
sur le site Internet <http://www.sydetom66.fr>



Au supermarché, au bureau, au travail, à l'école, dans la cuisine, de la chambre au salon, dans la salle de bain, dans le garage ou l'atelier, dans votre jardin ou sur votre boîte aux lettres..., par la mise en pratique de gestes simples au quotidien, nous pouvons découvrir comment produire moins de déchets et contribuer ainsi à protéger l'environnement en faisant des économies !

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Office de Tourisme collecte **les bouchons en plastique et en liège**.

- Les premiers sont vendus pour recyclage par l'association « Les Bouchons d'Amour » au profit de personnes handicapées et d'opérations humanitaires à l'étranger : 84 kg recueillis depuis juin 2014 !
- La vente des bouchons en liège (13 kg depuis juin 2014), transformés en isolants thermiques, permet à l'Institut Méditerranéen du Liège d'investir dans des projets collectifs de plantation de chênes-liège.

La mairie collecte **les cartouches d'imprimantes usagées** au profit de l'association « Enfance et Partage ».

La Pharmacie PLANAS-SARDA collecte :

- **Les médicaments périmés ou non utilisés.** Les premiers sont éliminés dans le respect des règles environnementales par l'association Cyclamed. L'énergie produite permet d'éclairer et de chauffer des logements. Les médicaments utilisables sont récupérés par des associations humanitaires.
- **Les radiographies argentiques (uniquement)** financent la lutte contre le cancer.
- **Le matériel médical usagé et les lunettes de vue ou de soleil** sont envoyés dans des pays du tiers monde.
- **Les pelotes de laine** : Mme Justine CORDOBES et Mme SARDA les transforment en pulls, écharpes, moufles, bonnets... qui sont offerts à des enfants du tiers monde.



**N.B.** : En commandant un **composteur en bois au prix de 5 €** sur le site Internet [www.jefaisducompost.com](http://www.jefaisducompost.com), vous contribuez au maintien de 10 emplois de travailleurs handicapés à Bompas et Sorède.

**UN GRAND MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION AU TRI SOLIDAIRE !**

# ENVIRONNEMENT / STOP AUX PESTICIDES !

## LES PESTICIDES DE SYNTHÈSE : UN DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT ET NOTRE SANTÉ

Dans le cadre de la politique nationale de lutte contre la pollution des êtres vivants et des milieux naturels par les produits phytosanitaires, le Conseil municipal s'est engagé dans la démarche « zéro pesticide ».

### QU'EST-CE QU'UN PESTICIDE ?

Herbicides, insecticides, fongicides, globalement appelés « pesticides », produits « phytosanitaires » ou « phytopharmaceutiques », sont destinés à détruire des plantes jugées gênantes, des maladies ou des organismes jugés nuisibles. Ils contiennent deux types de substances : les substances actives, qui donnent au produit l'effet « poison », et les adjuvants, qui renforcent cet effet et facilitent l'emploi du produit.

Ces produits chimiques de synthèse issus des avancées agrochimiques des années 1970 sont largement utilisés dans l'agriculture, mais aussi dans nos jardins d'agrément, nos potagers, les espaces publics, les voiries, les cimetières... où, d'une part, ils facilitent le travail et, d'autre part, satisfont une certaine conception culturelle du « beau » et du « propre ».

### UNE POLLUTION GÉNÉRALISÉE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Même si les utilisations non agricoles ne représentent que 10 % des quantités utilisées en France (62 700 tonnes en 2012), leur impact est loin d'être négligeable car :

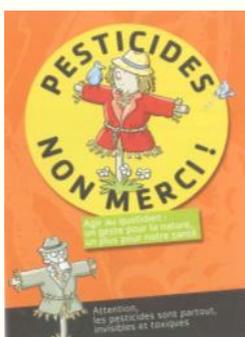
- les surdosages sont fréquents ;
- les désherbants utilisés sur des surfaces souvent imperméables proches des voies d'écoulement vont directement contaminer les milieux aquatiques ;
- dans les zones urbaines, ils contaminent un grand nombre de personnes.

*Les pesticides que nous épandons se retrouvent :*

- *Dans l'air, qui passe dans les voies respiratoires de tout être qui respire ;*
- *Dans le sol, donc dans les aliments ;*
- *Dans l'eau (rivières, nappes phréatiques, mais aussi précipitations, brumes...), donc dans le corps de tout être qui boit.*

Dans les Pyrénées-Orientales, tous les cours d'eau sont contaminés. Le traitement des eaux potables devient de plus en plus difficile et va coûter de plus en plus cher...

### UNE MENACE POUR NOTRE SANTÉ



L'exposition importante à des pesticides peut entraîner des intoxications aiguës : affections dermatologiques et respiratoires, problèmes digestifs et neuromusculaires...

Mais il existe aussi une toxicité à long terme, insidieuse et invisible, qui peut se manifester au bout de plusieurs années. En effet, l'organisme n'élimine pas les produits de synthèse, il les accumule peu à peu dans les graisses tout au long de la vie, de génération en génération et le long des chaînes alimentaires.

Nombre d'études montrent que la toxicité chronique par exposition prolongée à de faibles doses affaiblit le système immunitaire, augmente les risques de cancers, de certaines maladies neurologiques (Parkinson), d'infertilité et de malformations congénitales.

### UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ

Les pesticides ne tuent pas seulement les espèces cibles, mais affectent l'ensemble de la faune et de la flore. Chaque traitement détruit directement tout ou partie d'un écosystème auquel appartiennent nos alliés naturels :

- **Pollinisateurs** (abeilles, bourdons, syrphes, papillons...), indispensables à la reproduction des plantes (sans eux, plus de fruits, plus de graines...);
- **Insectes prédateurs** (coccinelles, chrysopes, guêpes parasites, certains scarabées...), dont les larves ou eux-mêmes se nourrissent d'insectes mangeurs de plantes ;
- **Décomposeurs et micro-organismes du sol**, qui jouent un rôle essentiel dans le cycle de la matière organique et la nutrition minérale des plantes ; sans eux, le sol devient stérile et l'érosion s'accélère.

Les deux premières catégories d'insectes auxiliaires sont en plus touchées de façon indirecte par la **disparition de leurs proies et/ou de leur plantes hôtes**.

L'élimination des insectes entraîne automatiquement la réduction de ressources alimentaires d'autres auxiliaires comme les **oiseaux**, les **crapauds**, les **reptiles**, les **chauves-souris**..., eux aussi victimes du phénomène de bioaccumulation de pesticides dans leur organisme, avec des conséquences néfastes pour la génération suivante. On a alors un cercle vicieux : le vide biologique créé par l'utilisation du pesticide favorise le développement en masse de nuisibles délivrés de leurs ennemis naturels et de plus en plus résistants aux produits toxiques. Si l'on répond à cette prolifération par du pesticide, les destructions en chaînes s'amplifient, et nos problèmes avec...

# FAVORISONS LA VIE DANS NOS JARDINS !

## JARDINONS AU NATUREL !

**Chaque jardinier a sa philosophie, des besoins et des goûts personnels... Mais aucun ne contestera qu'un sol bien équilibré et bien vivant favorise le développement vigoureux des plantes et que celles-ci sont alors moins sujettes aux maladies, aux ravageurs et aux plantes indésirables.**

Passer d'un jardin « chimique » à un jardin « naturel », c'est d'abord changer ses habitudes et suivre quelques principes simples : ne plus utiliser de produits toxiques ; favoriser la présence d'auxiliaires ; et savoir attendre que la nature réinstalle un écosystème où les populations de plantes et d'insectes s'équilibrent d'elles-mêmes.

### SORTONS DU CERCLE VICIEUX « PLUS ON TRAITE, PLUS IL FAUDRA TRAITER »

Tout est une question d'équilibre et de tolérance.

- Les insectes mangeurs de plantes sont jugés nuisibles lorsque leur nombre dépasse un certain seuil. En réalité, ils font partie de toute une chaîne alimentaire dont la vie humaine est dépendante.
- Les adventices, communément appelées « mauvaises herbes », peuvent être indésirables si, en trop grand nombre en un lieu et à un moment donné, elles menacent d'étouffer les plantes cultivées. En réalité, ce sont des plantes utiles : elles retiennent l'humidité dans le sol, améliorent sa structure, protègent et nourrissent la faune auxiliaire ; certaines même sont savoureuses ou ont des vertus médicinales.

**Tolérer des « intrus » dans notre jardin ou notre potager est sans danger pour notre santé, contrairement à l'épandage de produits toxiques.**

### LA BASE D'UN JARDIN ÉQUILIBRÉ : LA BIODIVERSITÉ

De nombreuses études montrent que plus un écosystème est diversifié biologiquement, plus son équilibre est stable. Comme dans la nature, l'équilibre d'un jardin ou d'un potager se réalise au sein de changements permanents, à travers d'innombrables interactions invisibles entre les espèces végétales et animales qu'il abrite. Chaque plante, chaque insecte, chaque micro-organisme ayant ses prédateurs et ses parasites spécifiques, la régulation des populations s'opère naturellement par cycles ascendants et descendants.

Les insectes sont une composante essentielle de la structure d'un jardin et sont indispensables à son équilibre. Il s'agit donc de les attirer en grand nombre en leur offrant le gîte et le couvert... Pour cela, il nous faut :

#### 1. Diversifier les plantes au maximum

Si nous mélangeons entre elles les espèces végétales, en privilégiant les espèces indigènes et en veillant à ce que les plantes fleurissent à des époques différentes, nous créerons des endroits où, tout au long de l'année, les insectes pourront se nourrir et se développer et où les prédateurs et les parasitoïdes pourront se dissimuler pour les attaquer. Il s'agira d'offrir des feuilles, des tiges ou des racines également appréciées des larves. Sachant que les insectes repèrent leurs plantes hôtes essentiellement à leur odeur, entremêler les espèces évitera que certains insectes soient attirés en masse par l'une d'entre elles et deviennent ravageurs.

#### 2. Diversifier les habitats

Pour rester à demeure dans un jardin ou un potager, les insectes ont besoin d'abris. Un terrain nu, bien « propre », n'offre guère de refuge et favorise par ailleurs l'évaporation et l'érosion. Les haies persistantes, les couvre-sols, les vivaces ou herbacées non rabattues en hiver, mais aussi le paillis protègent le sol et favorisent le développement et la reproduction des insectes (les mangeurs de plantes et leurs prédateurs).

Le paillis (constitué de matières végétales –copeaux, tontes de pelouses, feuilles mortes, paille– auxquelles on peut ajouter du compost et du fumier) nourrit le sol et présente l'avantage de limiter la pousse des herbes indésirables et de faciliter leur arrachage.

Ajouter un point d'eau claire attirera les crapauds, les oiseaux, les libellules... Les abeilles et les guêpes solitaires apprécieront les trous forés dans des blocs de bois pour faire leurs nids.

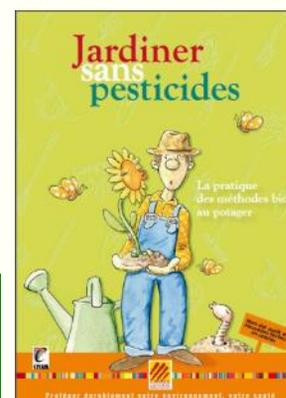
Plus les structures seront variées, plus la vie s'installera !

#### 3. Éviter au maximum de perturber les milieux biologiques

En effet, bêcher, tondre, raser la végétation tue les insectes ou détruit leurs habitats...

**Invitez les insectes dans votre jardin et votre potager !  
Il se portera mieux et vous aurez moins à vous en occuper !**

**Pour connaître les grands principes et les petites astuces du jardinage écologique, le guide « JARDINER SANS PESTICIDES » édité par le Conseil général est à votre disposition en mairie.**



# TRAVAILLONS AVEC LA NATURE !

## « COMMENT JARDINER AUTREMENT »

**Samedi 28 mars 2015 à 18 h au F.A.C.**

SOIRÉE D'INFORMATION INTERACTIVE  
POUR LES JARDINIERS AMATEURS

avec

M. DANIEL DEYCARD,  
enseignant au C.F.P.P.A. de Rivesaltes



La municipalité vous invite à cette soirée organisée en partenariat avec CAP66 dans le cadre de la *Semaine nationale et internationale de sensibilisation aux alternatives aux pesticides* (du 20 au 30 mars), une opération annuelle visant à informer sur les impacts des pesticides sur l'environnement et la santé ainsi qu'à promouvoir leurs alternatives.

## « GUERRE ET PAIX DANS LE POTAGER »

FILM DOCUMENTAIRE TOUT PUBLIC (DE 4 À 84 ANS)

**Dimanche 12 avril 2015 à 15 h 30 au F.A.C.**

La municipalité vous invite à découvrir la vie secrète d'un potager !  
En partenariat avec le Réseau des médiathèques de la Communauté de Communes

## « MAUVAISES HERBES » OU LÉGUMES SAUVAGES ?

Avec l'abandon des pesticides, l'heure est à la redécouverte des vertus culinaires de nombreuses adventices. Consommées comme légumes pendant des siècles, puis combattues comme indésirables, nombre d'entre elles s'invitent à nouveau dans nos assiettes, y compris chez de grands chefs cuisiniers. Il ne s'agit pas d'une simple mode, mais d'une prise de conscience des bienfaits que la nature peut nous apporter si nous savons en profiter.

Sans être botaniste, il est aisé de reconnaître au moins quelques plantes sauvages dont nous pouvons mélanger les jeunes feuilles non polluées à nos salades, nos potages ou nos plats de légumes pour rehausser leurs saveurs et leurs qualités nutritives. Nous pouvons déguster avec plaisir, entre autres, l'ortie dioïque, le pissenlit, la pâquerette vivace, les plantains (à larges feuilles, lancéolé ou corne de cerf), le pourpier maraîcher, le chénopode blanc, la capselle bourse-à-pasteur, la violette odorante, la mauve alcée, le mouron des oiseaux...

**Ces adventices sont des amies de notre santé, il suffit de les cueillir !**

(Photos : [cabanedetellus.free.fr](http://cabanedetellus.free.fr) et [garrigue-gourmande.fr](http://garrigue-gourmande.fr))



Ortie

Chénopode blanc



Plantain corne-de-cerf  
et plantain lancéolé



Pâquerette  
vivace



Mauve alcée



Mouron des oiseaux



Pourpier maraîcher



Capselle bourse-à-pasteur



Violette

## FAITES STÉRILISER VOTRE CHAT !

**La France détient un triste record : le titre du pays européen où l'on abandonne le plus d'animaux de compagnie.**

Abandonner, c'est tuer lentement. En France, chaque année, des milliers de chiens et de chats sont abandonnés sur les routes, dans des poubelles ou aux portes des refuges de la S.P.A. D'après les estimations de l'association « Animaux en Détresse », 1 million de chatons meurent chaque année : tués dès leur naissance ou victimes d'abandon, de la faim, de maladies ; euthanasiés pour nuisances à la salubrité publique, faute de moyens pour lutter contre la surpopulation...

### LA STÉRILISATION LIMITE LA MISÈRE ANIMALE

Il faut savoir qu'une chatte, au cours de sa vie, peut donner naissance à 150 chatons et que très peu d'entre eux trouvent une famille d'accueil.

Résultat : **Les refuges et les associations sont débordés et prient instamment les propriétaires de chats et les personnes qui nourrissent les chats errants de faire stériliser les animaux afin d'éviter leur prolifération.**

Il s'agit d'une intervention chirurgicale bénigne (ovariectomie pour les femelles, castration pour les mâles) pratiquée par un vétérinaire. Selon la S.P.A., elle limite non seulement la prolifération, mais contribue aussi à protéger l'animal.

### AVANTAGES DE LA STÉRILISATION

- **Moins de risques de cancers** : une chienne ou une chatte stérilisée ne développera pas (dans 95% des cas) de métrite, de grossesses nerveuses, de cancer de l'utérus ou des mamelles.
- **Moins de fugues** : certains animaux ne retrouvent jamais le chemin du retour (accidents de circulation, maltraitance, enlèvement par des trafiquants de chiens ou de chats de race qui utilisent souvent une femelle en chaleur pour attirer et voler des animaux).
- **Moins de marquages intempestifs, moins de bagarres, moins de risques** d'attraper des maladies sexuellement transmissibles parfois mortelles ou des blessures pouvant s'infecter.

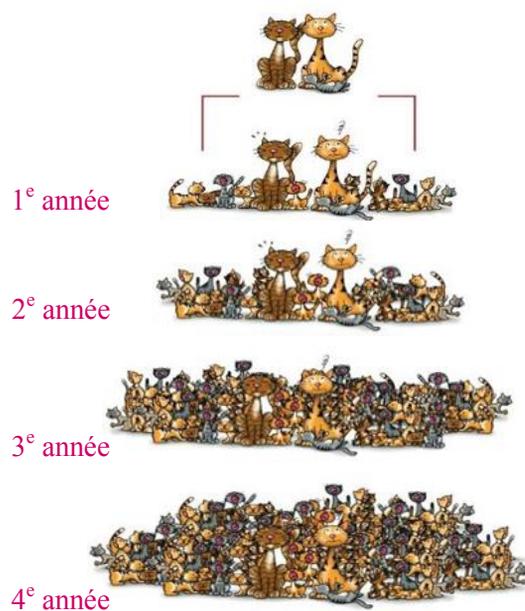
### CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES

- **La stérilisation ne rend pas l'animal malheureux.** Un animal n'est-il pas plus malheureux quand on l'enferme pour l'empêcher d'aller retrouver la femelle aguichante ?
- **Elle ne fait pas grossir l'animal** si l'on réduit sensiblement sa ration alimentaire.
- **Il n'est pas nécessaire qu'une femelle ait une portée avant de la faire opérer.** Une chienne ou une chatte peut vivre très longtemps, parfaitement heureuse et en parfaite santé, sans n'avoir jamais eu de petits. L'âge préconisé est d'environ six mois, avant les premières chaleurs.

### POUR PROTÉGER VOTRE ANIMAL

- **Ne le laissez pas divaguer !** Laisser divaguer un animal domestique est interdit (article L 211-19-1 du Code rural) et lui fait courir des risques. Par ailleurs, vous êtes responsable des dommages qu'il peut occasionner.
- **Identifiez-le !** L'identification par tatouage ou puce électronique est obligatoire pour les chats de plus de 7 mois nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et pour les chiens de plus de 4 mois nés après le 6 janvier 1999 (article L212-10 du Code rural). Obligatoire préalablement pour leur cession à titre gratuit ou onéreux, elle augmentera vos chances de le retrouver s'il vient à disparaître.

### LA PROLIFÉRATION DU CHAT



**Seul remède contre la misère animale : la stérilisation !**

**SI VOUS DÉTENEZ OU NOURRISEZ UN ANIMAL,  
VOUS ÊTES RESPONSABLE DE SA DESCENDANCE !**

# LA PAGE DES ENFANTS... ET DES PARENTS

## LES ENFANTS PARTICIPENT !

C'est avec joie et fierté que, dans le cadre des activités périscolaires avec le C.L.A.E., les enfants se sont associés aux actions des adultes pour le TÉLÉTHON : confection de fleurs en papier pour réaliser la *vigatane* géante de Perpignan, peinture de superbes panneaux pour les animations qui les attendaient au Théâtre de verdure...



Et c'est avec un bel enthousiasme qu'ils ont accroché eux-mêmes les décorations de Noël qu'ils avaient préparées pour le sapin et le balcon de la mairie !

Bravo et un grand merci !



## NOËL À LAROQUE



Le 19 décembre 2014, c'est dans une douceur presque printanière que la magie d'un Village de Noël a surgi au Théâtre de verdure. Dans un merveilleux décor réalisé par le Foyer Laïque Culturel, les enfants des écoles ont chanté avec dynamisme pour faire venir le Père Noël. Entre des jeux passionnants et la dégustation de délicieux chocolats, celui-ci les a invités à faire un petit tour dans sa calèche !



Des attractions exceptionnelles ont retenu petits et grands jusque tard dans la soirée : une aire de jeux gonflable, un manège, des jeux en bois, la présence d'un magicien sculpteur de ballons, les stands scintillants d'une vingtaine d'exposants de produits de terroir et d'artisanat... Noël brillait là pour tous les âges !

## FÊTE DE LA SAINT-BLAISE

Un après-midi ensoleillé a permis aux enfants de venir nombreux pour s'amuser sur les manèges, comme toujours au rendez-vous de cette fête traditionnelle.

Le Parcours Aventure qui leur a été proposé cette année a eu également beaucoup de succès. Une « boum » et un goûter complétaient le programme des activités.

Le Cross des écoles initialement prévu le 6 février aura lieu après les vacances.



### Programme d'animations à la Médiathèque

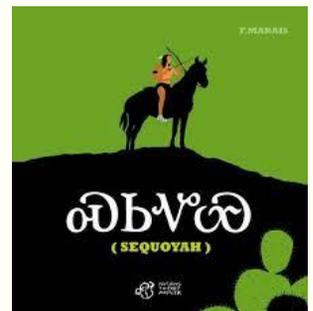
**Mercredi 11 Mars 2015 à 17 h : Conte "PHILOMENA"** par Nelly Villeneuve

Philomena est une petite fille qui, se rendant chez ses grands-parents, se fait kidnapper par une sorcière. Mais grâce à ses nouveaux amis : la fée Ondine, le chat Neptune et le hibou Hector, elle déjouera le piège de la méchante sorcière.

**Mardi 8 Avril 2015 à 10 h : Spectacle "SEQUOYAH"**

tout public, par la compagnie « BeauBruit » (Prades),  
d'après l'album jeunesse de Frédéric Marais aux éditions Thierry Magnier

Il y a très longtemps, au milieu des montagnes sauvages, vivaient un petit garçon et sa mère. L'enfant, qui boitait, était surnommé Sequoyah par les autres enfants de la tribu, ce qui signifiait « pied de porc » en cherokee. Sequoyah grandit à l'écart des autres, apprenant à lire dans la nature comme dans un livre. Il devint un très grand chasseur respecté des siens. Mais un jour, un homme blanc vint lui demander de signer un contrat. Sequoyah eut honte de ne pas savoir lire et écrire et décida d'apprendre...



### Le ciné des enfants

**A 15 h 30 : Films pour enfants**

Tarif unique : 2,50 €. Goûter offert par la commune.

### PROGRAMME DES CINÉ-GOÛTERS



**FESTIVAL  
JEUNE PUBLIC**

**Film à venir**



**A 17 h 30 :  
Films pour adultes**

Annonce des films :

- sur les programmes de CINÉMAGINAIRE (disponibles à l'Office de Tourisme),
- par affiches,
- sur le panneau lumineux de la mairie,
- sur le site Internet : [tourisme@laroque-des-alberes.fr](mailto:tourisme@laroque-des-alberes.fr).

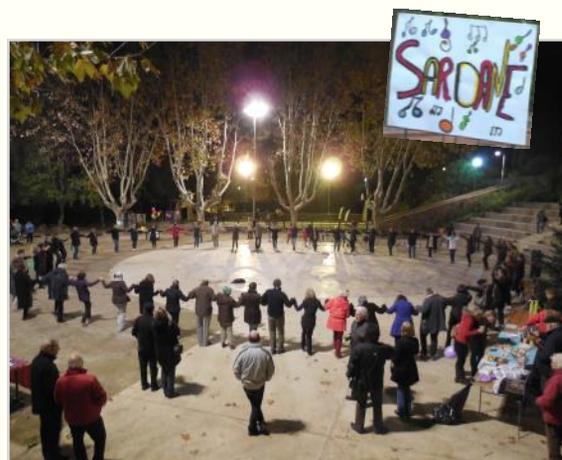
**15 mars 2015**  
A partir de 2 ans

**26 avril 2015**

**17 mai 2015**  
A partir de 2/3 ans

# TOUS ACTEURS DU VILLAGE

## TÉLÉTHON 2014



**Résultat de la collecte :**  
**3 035,80 €**

Le formidable engagement et les actions conjuguées des enfants, des associations et des citoyens ont permis de faire ce don à l'A.F.M. TÉLÉTHON.

**Un grand merci à tous !**



## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Le 4 décembre 2014, Christian NAUTÉ et des représentants du Conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux Rocatins et de leur présenter les atouts et les activités de notre commune.

Cette rencontre a donné lieu à de sympathiques échanges autour du verre de l'amitié.

## LE GOÛTER DES AÎNÉS



Le Goûter des aînés a été précédé d'un hommage du Maire M. Christian NAUTÉ aux victimes du terrorisme et d'une minute de recueillement.

Dans la salle superbement décorée par « Les Papillons de Nuit », les artistes de la troupe « GRAIN DE FOLIES », Christelle et Marie CORTES, Gaël QUEIRAS et Jean-Louis FOURCADE, ont ensuite animé l'après-midi avec un grand professionnalisme.



## Départ à la retraite



Nous souhaitons à Mme Martine ROOS de profiter pleinement de sa nouvelle vie de retraitée ! Entre 2001 et 2014, Mme ROOS avait assuré le nettoyage des locaux communaux et le service de la cantine scolaire.

Le poste est maintenant pourvu par Mme Martine ANDRADE.

## CONFÉRENCE : LA BARONNIE DE BAGÀ ET SES LIENS HISTORIQUES AVEC LAROQUE-DES-ALBÈRES

La conférence de Mme Martine CAMIADE, professeur à l'Université de Perpignan, M. Père CASCANTE, historien de Bagà, et M. Jean-Pierre LACOMBE, historien de Laroque, proposée le 8 novembre 2014 par l'association du Patrimoine et le Comité de Jumelage Laroque/Bagà, a suscité un énorme intérêt.

C'est dans une salle Cami Clos archicomble que les Rocatins ont accueilli le Maire de Bagà M. Nicolas VISO ALAMILLOS ainsi que des représentants de cette commune, venus spécialement à cette occasion.



## COMMÉMORATIONS



Le 11 novembre 2014, en présence de nombreux enfants et adultes, les membres des associations A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.V.G. se sont réunis au Monument aux Morts pour célébrer le 96ème anniversaire de l'Armistice. Le Maire, M. Christian NAUTÉ, a rendu hommage aux milliers de soldats qui ont donné leur vie pour défendre notre pays et les valeurs de la République pendant la première guerre mondiale ainsi que ces dernières années sur les théâtres d'opérations extérieures. Dans son message, il a souligné la nécessité de travailler pour la fraternité entre les peuples afin de préserver la paix que nous avons reçue en héritage.

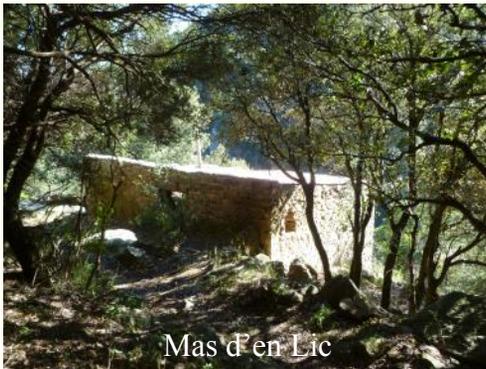
MM. Gérard DIDIER, André LEMAIRE, Jean PORQUERES et Michel RABASSE ont reçu la Croix du Combattant des mains du Général René DORANDEU. M<sup>elles</sup> Maurane et Alissa ADAMS ont lu et traduit un poème rédigé durant la guerre par leur grand-père anglais. L'assemblée s'est ensuite recueillie devant les tombes de six soldats rocatins. La cérémonie s'est terminée au F.A.C. autour d'un vin d'honneur offert par la commune.

Le 5 décembre 2014, après une cérémonie à Port-Vendres, un hommage a été rendu aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

# VIE ASSOCIATIVE

## LE PATRIMOINE

Depuis plusieurs années, notre association remet en état le parcours botanique. Ce fut tout d'abord le nettoyage des sentiers avec le débroussaillage, la coupe des bois morts ou tombés en travers des chemins, et le balisage du chemin principal. Celui-ci rejoint le sentier médiéval qui remonte vers le Casot del Guard par l'intermédiaire d'une passerelle que nous avons construite pour passer la rivière.



Mas d'en Lic

Puis dernièrement, nous avons restauré le Casot d'en Lic pour permettre d'installer des panneaux illustrant la flore de ce lieu, ne tenant pas à remettre des pancartes au pied de chaque plante, celles-ci ayant été détruites à plusieurs reprises.

Nous remercions tout particulièrement Madame Autier, propriétaire de ce site, qui nous a donné l'autorisation de valoriser cet endroit pour le grand plaisir des promeneurs.



## ROC APPUI

Chaque année scolaire, ROC APPUI apporte son soutien aux élèves des classes de collège. Les cours ont lieu le samedi de 9h30 à 12h30 durant l'année scolaire.

Ce travail est rendu possible grâce à l'investissement de bénévoles. Le nombre d'élèves inscrits montre que notre action répond à un réel besoin.

C'est pourquoi **nous lançons un appel à ceux qui pourraient nous apporter leur aide.**

Nous espérons que notre action pourra se continuer le plus longtemps possible.

Contact : Henri SERY, Président, tél. : 04 68 95 47 36.

## LAROQUE ARTS ET CULTURE

### ATELIER DE DANSES POPULAIRES

Depuis le 22 janvier 2015, L.A.E.C. a créé une nouvelle animation ouverte à tous, débutants ou non.

**Venez participer à cette activité de plaisir avec vos amis, ils seront, comme vous, les bienvenus !**

**Tous les jeudis de 17 h à 18 h 30 au F.A.C.**

Pour tout renseignement : Monique DUNYACH, tél. 09.79.60.46.61 (répondeur)

### Théâtre le 15 novembre 2014

Pour la seconde fois, le HUITHÉÂTRE de Saint-Génis est venu nous faire passer une bonne après-midi, dans la bonne humeur. La pièce d'Alain Krief « LES HÉRITIERS » est une comédie cocasse autour d'un sujet épineux : l'héritage... Mais la troupe très professionnelle, avec un décor et des costumes très réussis, nous a emportés dans un comique très apprécié.



### Marché de Noël le 29 novembre 2014

Malgré une météo épouvantable, les commerçants étaient au rendez-vous. Le stand de l'association, avec la vente de vin chaud et de gaufres, a tenu le coup, mais la foule n'était pas rendez-vous. Malchance !

### Téléthon le 5 décembre 2014

La générosité de la population était comme toujours au rendez-vous.

L'association vendait des gâteaux faits maison et du vin chaud, duo toujours gagnant !

Ainsi, nous avons collecté 318 €.

Très belle journée s'achevant par la Sardane, symbole de solidarité, tous main dans la main !

### Soirée allemande le 15 janvier 2015

Après notre assemblée générale, une centaine de personnes ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver autour d'un excellent repas accompagné de vins du Rhin, de bières allemandes et d'une agréable musique d'ambiance.



## Echanges linguistiques français/anglais

Depuis le mois d'octobre 2014, ce projet a pris forme : plus de quarante participants répartis en petits groupes prennent plaisir à parler, écouter et converser dans les deux langues.

Les rencontres ont lieu chaque semaine. Chaque groupe choisit librement le mode de déroulement des séances, mais toujours dans le but de partager et d'apprendre. Parallèlement à la pratique de la langue, ce projet facilite les rencontres et permet de mieux connaître les différentes cultures.



## English/French Language Exchange

Since its beginning in October 2014 the Language Exchange has seen over forty people joining different groups in order to talk, listen and share the two languages.

The groups continue to meet weekly, each group having fostered an individual approach for the sessions, but always in the spirit of sharing and learning.

At the same time it has proved to be a vehicle for fostering an appreciation of different cultures.

### **LES COURS DE SARDANE CONTINUENT !**

Le groupe des Sardanistes de Laroque vous invite à venir les rejoindre

**tous les lundis de 17 h 45 à 19 h 15 au F.A.C.**

Entraînement gratuit, ambiance détendue et conviviale garantie.

### **BIENVENUE À NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS !**

**Samedi 14 février 2015 à 17 h** (Salle Cami Clos).....**Conférence sur l'histoire de CASANOVA**  
**Samedi 14 mars 2015 à 17 h** (F.A.C.).....**Concert avec le SYRTO TRIO**  
**Samedi 25 et dimanche 26 avril 2015** (Salle Cami Clos).....**Concours de photographie**  
**Dimanche 26 avril à 17 h** (F.A.C.).....**Concert « CANTEM JORDI »**  
**Samedi 9 mai 2015 à 17 h** (Chapelle de Tanya)..... **Concert avec LES AMIS D'ALAIN MARINARO**  
**Samedi 6 juin 2015** (Théâtre de verdure)..... **Concert avec LES VIGATAN BLUES** au profit de  
 l'association Aide Médicale au Cameroun (A.M.D.A.C.)

### **A.S.L.A. TENNIS**

Félicitations aux enfants pour leurs excellents résultats et le bon esprit qu'ils affichent dans les différentes compétitions auxquelles ils participent !

L'année 2015 a commencé sous les meilleurs auspices. Au terme d'un parcours sans faute, ce sont nos deux équipes garçons, dans les catégories 10 ans et 13/14 ans, qui se sont illustrées en accédant aux deux finales du championnat départemental. On notera que l'autre finaliste était le club de Canet.

Le 7 janvier avait lieu la première finale des 10 ans. Malgré un beau match, le jeune Alejo ne pouvait rien contre Yanis, numéro 3 du département. Après de beaux échanges, Thomas face à Noé ramenait les deux équipes à égalité 1 à 1. Le double se devait décisif. Le match fut de toute beauté devant un public nombreux. Après un set partout, Laroque s'imposait au super jeu décisif 10/5.

Le 10 janvier avait lieu la finale des 13/14 ans. La qualité des matchs fut à la hauteur de l'événement. Malheureusement Nathan et Nicolas perdaient leur rencontre en simple face à Loan et Alexandre. Notre paire de double Nathan et Martin s'imposaient face à Valentin et Shanon mais ce n'était pas suffisant. Laroque s'inclinait 1 à 2. Un grand bravo aux joueurs et à leur capitaine Nadège. Ils font la fierté de leurs entraîneurs, du club de Laroque et sont de dignes ambassadeurs pour notre belle école de tennis. Place maintenant aux compétitions individuelles !



### **FOOTBALL CLUB ALBERES ARGELÈS**

La saison 2014-2015 bat son plein au sein du F.C.A.A. Nos 21 équipes, des u7 aux vétérans, défendent les couleurs de la Communauté de communes sur tous les stades du département et de la Région. Les stages de perfectionnement pour les jeunes organisés pendant les vacances d'automne ont connu un franc succès, d'autres stages seront organisés au printemps. Cette année 2015 voit le F.C.A.A. se hisser au premier rang départemental pour le nombre de licenciés ( plus de 400). Tous les indicateurs sont au vert.

Le F.C.A.A. participe également à l'animation des N.A.P. sur plusieurs communes.

A l'occasion du Nouvel An, le Comité directeur présente ses vœux les meilleurs aux élus qui nous soutiennent depuis toujours et à tous les adhérents et amateurs de foot de notre belle commune.

On peut toujours s'inscrire dans les catégories Jeunes.

Pour tout renseignement : tél. 06.65.75.45.44 ou 06.34.73.37. 19

## **SOFT EFFORT** développe le **PILATES** pour les hommes

Il existe de nombreux mythes sur le PILATES...

« **C'est seulement pour les femmes** » : bien que la méthode PILATES attire plus de femmes, elle est à la base adaptée pour former les athlètes d'élite du monde entier, bénéficiant à la fois aux femmes et aux hommes. Et après tout, elle a été fondée par Joseph PILATES, qui a maintenu un corps solide jusqu'à peu de temps avant sa mort à plus de 80 ans !

« **Pas assez rigoureux** » : il faut dire que les hommes ont du mal à avoir un entraînement rigoureux qui utilise principalement son propre poids plutôt que des haltères. C'est peut-être aussi la facilité apparente des mouvements fluides et contrôlés de la méthode PILATES qui rebute les hommes.

« **Pas si simple !** » : Le secret réside dans le fait que l'on peut faire les exercices en toute confiance. Chaque exercice nous amène automatiquement à une plus grande force du centre, une plus grande sensibilisation et un meilleur alignement de la colonne. En fait, le PILATES est le SEUL programme d'exercice qui met l'accent sur le renforcement de certains muscles du centre, en particulier les abdominaux transversaux, psoas, et les obliques internes.

Messieurs, grâce à votre professeur de PILATES, Laurence IMBERT, vous accèderez aux exercices sans erreur et avec efficacité. **1 heure de votre temps pour ne plus avoir mal ! Le lundi de 19h15 à 20h15**

**Salle de gymnastique de Laroque-des-Albères** (au-dessus de l'Office de Tourisme)

Informations : 06 03 13 07 83



## **BOOMKA FITNESS**

L'association BOOMKA FITNESS a ouvert ses portes aux plus petits comme aux plus grands depuis la mi-janvier à Laroque-des-Albères. L'association propose des cours de Zumba Fitness®, **le mardi et le vendredi dès 20h30 pour les adultes au F.A.C. ainsi que le mercredi après-midi pour les enfants dès 4 ans (Salle de gymnastique située au-dessus de l'Office de Tourisme).**

La Zumba® vous entraîne sur des musiques latines (salsa, merengue, cumbia, reggaeton, kuduro, soca, bellidance, flamenco...) endiablées et ensoleillées et vous propose ainsi un excellent exercice cardiovasculaire grâce à sa musique entraînante, dynamique et festive.

Nul besoin d'être danseuse ou danseur pour pratiquer la Zumba®, l'essentiel étant de bouger et de s'amuser dans la bonne humeur.

Les cours sont assurés par Romain, coach sportif diplômé (BP JEPS AGFF forme) et instructeur de Zumba® certifié. Inscriptions toute l'année.

Contact : 06 33 93 33 31 / [boomka.fitness@gmail.com](mailto:boomka.fitness@gmail.com) / facebook : boomka fit

## **BRIDGE CLUB DES ALBÈRES**

Créé en janvier 1990, le club est installé dans la Salle Cami Clos.

Il organise des tournois **tous les mercredis et vendredis de 14 h à 18 h 30** et accueille tous les niveaux, y compris les débutants.

Selon le souhait de ses adhérents, il n'est pas affilié à la Fédération française de bridge et permet ainsi une plus grande liberté.

Amitié et convivialité priment au sein de cette association qui souhaite avant tout faire passer de bons moments à ses membres. Aussi, parallèlement aux tournois, des animations (apéritifs, repas, voyages, spectacles) permettent de se retrouver dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Tous renseignements auprès de Mme ESPINOSA, Présidente. Tél. : 06 81 43 81 69

## **AMITIÉ NORD-SUD**

### **NOS PROCHAINES ACTIVITÉS :**

#### **Février :**

**Lotos** : mercredis 11 – 18 – 25

**Journée-spectacle** : samedi 28

Déjeuner au Gourmet d'Asie et spectacle au Parc des

Expositions : « Rendez-vous avec les stars »

#### **Mars :**

**Lotos** : mercredis 11 – 18 – 25

**Connaissance du Monde, l'Inde** : lundi 2

**Banquet de Carnaval** : dimanche 22 mars

#### **Avril :**

**Lotos** : mercredis 8 – 15 – 22

**Connaissance du Monde, l'Islande** : jeudi 30

#### **Mai :**

**Lotos** : mercredis 6 – 13 – 20

#### **Juin :**

**Lotos** : mercredis 3 – 17 – 24

**Banquet de la fête des Mères et des Pères** :

dimanche 7

## **Association humanitaire « FLEUR DE VIE »**

L'association FLEUR DE VIE, depuis 15 ans, travaille fidèlement à améliorer les conditions de vie d'un district de Madagascar. Le centre de cette action, la commune rurale de Sambaina, se situe à 40 km de la capitale Antananarivo, sur la route de Tamatave. L'association se consacre principalement à la nutrition, l'éducation, l'hygiène et la santé.

A ce jour, elle a mis en place 6 cantines scolaires d'écoles publiques. Chaque année au moment de la récolte, FLEUR DE VIE finance l'achat du riz, alors bon marché, afin qu'il soit stocké pour nourrir les élèves pendant la période de « soudure », 5 à 6 mois où le riz se raréfiant, son prix monte et il devient trop cher pour les familles. Les mères, à tour de rôle, font cuire la précieuse céréale sur des feux, dans la cour de l'école. Les assiettées, bien remplies, donneront aux enfants l'énergie nécessaire pour suivre les cours.

Depuis 2010, nous avons commencé à transformer cet assistanat en action durable : doter chaque association de parents d'élèves d'une rizière. Ceux-ci la cultiveront ensemble et nourriront ainsi eux-mêmes leurs enfants.

**Une première rizière rend déjà autonome une école de 60 élèves.**

**En ce moment, FLEUR DE VIE finalise l'achat d'une deuxième rizière, grâce à l'aide des ROTARY CLUBS DU VALLESPYR, PERPIGNAN AGLY ET PERPIGNAN MÉDITERRANÉE. Elle nourrira 200 élèves !**

Cette année encore, grâce à l'aide de EUROPA TERZO MONDO, pour lutter contre le manque d'hygiène, trois hameaux parmi les plus démunis sont en train d'être équipés de puits. Fini pour eux de boire l'eau souillée des rizières...

Devant la carence de l'Etat, FLEUR DE VIE subvient aussi à l'entretien des locaux scolaires, à l'achat des fournitures, et aide les parents à payer des maîtres supplémentaires. Avec la contribution de MÉDECINE AIDE PRÉSENCE, FLEUR DE VIE apporte une aide médicale au centre de santé. Deux fois par an, des bénévoles vont sur place, à leur frais, pour s'assurer que l'aide financière de FLEUR DE VIE va bien là où elle doit aller : aucun euro apporté ne se perd !

**Madagascar, cette année, est passé au rang du pays le plus pauvre de la planète. Plus que jamais, nous avons besoin de bonnes volontés, de votre présence, de votre écoute et de soutien pratique ou financier.**

Mme Labrosse Nicole, Présidente de FLEUR DE VIE : 04 68 82 16 07 labpie@aliceadsl.fr

## **A.C.C.A.**

Chasse aux sangliers : La saison 2014-2015 se termine, on peut affirmer qu'une soixantaine de bêtes ont été abattues, empêchant ainsi la prolifération de cette espèce.

Chasse plaine : Lapin et perdrix en demi-teinte surtout pour le lapin, victime une de fois de plus du V.H.D.

En ce qui concerne le pigeon ramier, on note beaucoup de dégâts sur les vignes malgré de bons prélèvements.

Les chasseurs remercient le Conseil municipal pour les subventions accordées.

Pour plus d'informations

- Concernant la chasse aux sangliers : vous pouvez contacter M. Joachin LAGO, tél. : 06 80 72 23 41.
- Concernant la chasse en plaine : M. Alain DELMAS, tél. : 06 81 95 25 59.

## **CLUB CANIN A.O.C.**

Le club canin A.O.C. vous souhaite une heureuse année auprès de vos quatre pattes ! Il vous invite à venir au club voir notre **prochain concours d'Obéissance dimanche 22 février de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h**. Et si vous avez envie d'éduquer votre chien ou de partager ensemble une activité, nous sommes à votre disposition (informations : [www.clubaoc.com](http://www.clubaoc.com)). Vous pouvez également profiter de cours particuliers.

Grand merci à tous les propriétaires rocatins et tous les autres qui nous permettent de traverser leurs propriétés lors de nos entraînements et de l'organisation annuelle de nos propres épreuves !

**U.C.A.I.R.** Les adhérents de l'Union de Commerçants, Artisans et Indépendants Rocatins (U.C.A.I.R.) présentent leurs meilleurs vœux à l'ensemble de leurs clientèles pour cette nouvelle année et les remercient de leur fidélité !



Tous les membres de l'U.C.A.I.R. sont de vrais professionnels, ils garantissent la qualité, la fraîcheur, l'accueil, les prix et le service.

Les commerces de proximité U.C.A.I.R. sont nécessaires à la vie du village, ils en garantissent la convivialité.

**Suivre le logo U.C.A.I.R. affiché chez les adhérents, c'est s'adresser à un professionnel !**



**ALBERAQUATIC – PISCINE INTERCOMMUNALE**  
 Avenue de la Libération – 66700 Argelès-sur-Mer  
**Téléphone : 04.68.37.04.05**  
[www.cc-alberes-cote-vermeille.fr](http://www.cc-alberes-cote-vermeille.fr)

## Ouverture depuis le 9 février 2015

La piscine comprend 3 espaces :

- **Un bassin sportif de 25m x 15 m** d'une profondeur d'eau variant de 1.20m à 1.80m,
- **Un bassin d'apprentissage de 15m x 9m** d'une profondeur d'eau variant de 0.80m à 1,20m
- **Un espace ludique (pataugeoire)** d'une profondeur d'eau maximum de 0.25m permettant aux plus petits d'appréhender l'eau en douceur.

**C'est un équipement communautaire qui accueille régulièrement, en plus du grand public, les scolaires, les associations, les accueils de loisirs et les établissements spécialisés.**

Des activités seront proposées par diverses associations, tous les renseignements sur place ou sur le site internet ( aquagym, bébés nageurs...). Conçue pour répondre au mieux aux attentes des habitants du territoire, cette structure est ouverte du lundi au dimanche.

### Horaires hors vacances scolaires :

**Public : 36 heures d'accès au public/semaine**

du lundi au jeudi : 12 h -14 h et 17 h -20 h

le vendredi : 12 h -14 h et 17 h -20 h

le samedi : 9 h -12 h et 14 h -18 h

le dimanche : 9 h -13 h.

Occupation des bassins : feuillet dispo sur place ou sur le site Internet.

### Horaires vacances scolaires :

du lundi au vendredi : 12 h -20 h

le samedi : 9 h -12 h et 14 h-18 h

le dimanche : 9 h-13 h.

Occupation des bassins : feuillet dispo sur place ou sur le site Internet.

### **Sortie du bassin 15 minutes avant la fermeture**

### Jours de fermeture :

Jours fériés : dimanche et lundi de Pâques ; 1<sup>er</sup> et 8 mai ; 14 juillet ; 15 août ; 1<sup>er</sup> et 11 novembre.

Périodes de fermeture (2015) : du 22 juin au 5 juillet / du 21 décembre au 3 janvier.



### **L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite**

Les personnes à mobilité réduite ou ayant des difficultés de marche peuvent avoir accès aux bassins grâce à des installations adaptées :

- **Des places de parking** ont été créées,
- **Un fauteuil de transfert** est à disposition pour se déplacer entre les vestiaires et les bassins ;
- **Des vestiaires-douches et des toilettes** ont été aménagés,
- **Deux fauteuils de mise à l'eau** ont été installés.

TARIFS	Tarifs CDC	Tarifs Hors CDC
<b>ADULTES :</b>		
Entrée	3,50 €	4,50 €
Carte de 10 entrées :	30,00 €	40,00 €
Abonnement 1 an Adultes	165,00 €	220,00 €
Trimestre	65,00 €	85,00 €
<b>ENFANTS:</b>		
Enfant (de 2 à 16 ans) :	2,00 €	2,50 €
Carte de 10 entrées :	18,00 €	20,00 €
Trimestre	40,00 €	50,00 €
Abonnement 1 an Enfants	100,00 €	120,00 €

	Tarifs CDC	Tarifs Hors CDC
<b>TARIFS REDUITS: Jeunes 16-21ans,étudiants, handicapés, RSA, demandeurs d'emploi.</b>		
Entrée	2,50 €	3,50 €
Carte de 10 entrées :	20,00 €	30,00 €
Abonnement 1 an	120,00 €	165,00 €
Trimestre	50,00 €	65,00 €
Entrée Famille (2 adultes + 3 enfants ou 1 adulte +	9,00 €	10,50 €
CARTE en cas de perte	3 €	3 €

Mode de paiements acceptés : espèces, carte bleue, chèques, chèques vacances et tickets C.A.F.

## ETAT CIVIL

(Selon les informations portées au Registre d'état civil de la mairie entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014)

## NAISSANCES

11/01/2014 : Guilhem RECHA STREDEL  
28/01/2014 : Ylian RENAUDEAU  
11/04/2014 : Paul VILARRASA  
24/06/2014 : Alexandre RABAULT  
02/07/2014 : Hugo SOULIER  
19/08/2014 : Alexandre GORNY  
09/09/2014 : Edmond DUBOIS  
18/09/2014 : Gautier AMALRIC  
11/12/2014 : Éléonor DARNÉ MÉDARD  
27/12/2014 : Inès LEROUX

## MARIAGES

09/01/2014 :  
Chaouki KTARI et Emilie HARDOUIN  
10/05/2014 :  
Franck GERARD et Sylvie TRESCASES  
21/06/2014 :  
Gaël COURTY et Solène MOREAU  
19/07/2014 :  
Julien FALEMPIN et Evie GENDROT  
13/09/2014 :  
Sébastien DERIVOT et Mélanie GRAU  
25/10/2014 :  
Nicolas VENTELON et Ingrid DUPUIS

## DÉCÈS

14/02/2014 : Fernande MANSUY  
27/02/2014 : Camille REYDELET  
01/03/2014 : Josette GIRAL  
18/03/2014 : José BERNADAS  
22/03/2014 : Gilbert PHILIPPIDÈS  
26/03/2014 : Roger LÉBOULEUX  
03/04/2014 : Juliette LORETTE  
30/04/2014 : Françoise JOBIT  
17/05/2014 : Patrice PHILIP  
30/05/2014 : Pierre SOUBIELLE  
07/06/2014 : Paulette BROCH  
19/06/2014 : Valentine MELNICK  
20/06/2014 : Claude GASQUET  
01/07/2014 : Louise LE KERVERN  
05/07/2014 : Guy ALVES  
08/08/2014 : Pierre MARTY  
19/08/2014 : Cacilia HUTMACHER  
24/08/2014 : Lionel FENARD  
24/08/2014 : Anita SKROBALA  
03/09/2014 : Jean BUDZINSKI  
08/09/2014 : Michel BATTAGLINI  
18/09/2014 : Jocelyne GOUJEON  
22/09/2014 : Edmond BASTARD  
22/09/2014 : Georgette PELLÉ  
02/10/2014 : Julien MOLINER  
21/10/2014 : Zélia BELLY  
06/12/2014 : Bernard LION

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 28 février 2015 : 14 h (Club de tennis)

SPÉCIAL CHANDELEUR avec TOURNOI À LA MÊLÉE

Samedi 14 mars 2015 : 17 h (F.A.C.)

CONCERT SYRTO TRIO (L.A.E.C.)

Dimanche 15 mars 2015 : CINÉMAGINAIRE

(Salle Cami Clos)

15 h 30 : « QUI VOILÀ ? »

17 h 30 : Film pour adultes

Dimanche 22 mars 2015 :

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Samedi 28 mars 2015 : 18 h (F.A.C.)

« COMMENT JARDINER AUTREMENT » (Soirée d'information interactive, en partenariat avec CAP66)

Dimanche 29 mars 2015 :

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Dimanche 5 avril 2015 : (Théâtre de verdure)

CHASSE AUX ŒUFS (PAPILLONS DE NUIT, FOYER LAÏQUE)

Dimanche 12 avril 2015 : 15 h 30 (F.A.C.)

« GUERRE ET PAIX DANS LE POTAGER » (Film documentaire tout public, de 4 à 84 ans). Entrée libre.

Dimanche 19 avril 2015 : CINÉMAGINAIRE

(Salle Cami Clos)

15 h 30 : FESTIVAL JEUNE PUBLIC

17 h 30 : Film pour adultes

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2015 : (Salle Cami Clos)

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Dimanche 26 avril 2015 : (F.A.C.)

17 h : CONCERT « CANTEM JORDI »

(L.A.E.C. et LE PATRIMOINE)

Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 : RAID AVENTURE (ALS CARGOLS)

A pied, à cheval, en VTT (Tél. : 07.78.69.15.44)

Samedi 9 mai 2015 : (Chapelle de Tanya)

17 h : CONCERT avec « LES AMIS D'ALAIN MARINARO »

(L.A.E.C. et LE PATRIMOINE)

Dimanche 17 mai 2015 : CINÉMAGINAIRE

(Salle Cami Clos)

15 h 30 : « PAT ET MAT »

17 h 30 : Film pour adultes

Samedi 6 juin 2015 (Théâtre de verdure)

CONCERT avec « LES VIGATAN BLUES » au profit de l'association Aide Médicale au Cameroun

Mardi 23 juin 2015 (Théâtre de verdure)

FEUX DE LA SAINT-JEAN

# INFORMATIONS PRATIQUES

## OFFICE DU TOURISME

Tél. : 04 68 95 49 97

[tourisme@laroque-des-alberes.fr](mailto:tourisme@laroque-des-alberes.fr)

### Horaires d'ouverture :

**Du 1er septembre au 30 juin :**

Du lundi au vendredi :

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août :**

Du lundi au samedi :

de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

Le dimanche : de 9 h à 12 h 30

## ECOLE MATERNELLE

Tél. 04 68 95 41 39

## ECOLE PRIMAIRE

Tél. 04 68 89 07 60

## MÉDIATHÈQUE

Tél. : 04 68 95 41 47

### Horaires d'ouverture :

Mardi : de 9 h à 12 h

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Vendredi : de 15 h à 18 h

Samedi : de 14 h à 17 h

## POINT INFORMATION JEUNESSE

Lieu d'accueil: Camping municipal

**Mardi, mercredi, vendredi de 16h45 à 18h30**

Contact : Pierre MERCURY 06 33 50 95 70

[arelais@cc-alberescotevermeille.com](mailto:arelais@cc-alberescotevermeille.com)

## PÔLE ENFANCE - JEUNESSE de la C.d.C.

<http://www.cc-alberes-cote-vermeille.fr/>

Enfance-Jeunesse

## POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Pour des informations ou un rendez-vous :

Tél. 06 81 29 81 76 ou

[oserdirepaej66@gmail.com](mailto:oserdirepaej66@gmail.com)

[www.oserdire.asso.fr](http://www.oserdire.asso.fr)

## ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie de Laroque :

les 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9 h à 12 h

ou sur rendez-vous : Tél. 04 68 95 35 10

## ASSURANCE MALADIE

Tél. 36 46

## C.A.F.

Tél. 08 10 25 66 10

<http://www.caf.fr>

Permanences : Mairie d'Argelès-sur-Mer

## SERVICES D'URGENCE

**POMPIERS :** .....18

**SAMU :** .....04 68 61 66 66 ou 15

**GENDARMERIE :** ....04 68 89 70 07 ou 17

**PHARMACIE DE GARDE :** .....32 37

## DÉPANNAGE URGENT

**EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT :**

(24 h/24 et 7 j/7).....04 68 95 21 95

**ERDF :** .....0 810 333 066

**GRDF :** .....0 800 47 33 33

**France TÉLÉCOM :** .....10 13 ou 10 15

## POSTE

Tél. 04 68 89 15 25

### Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi :

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

Jeudi :

de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

Mercredi, vendredi, samedi :

de 8 h 30 à 12 h

## DÉCHÈTERIE

Tél. 04 68 95 43 77

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi :

de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Dimanche : de 9 h à 12 h

*Fermé les jours fériés*

## TRI ET COLLECTE DES DÉCHETS

Lundi et vendredi : ordures ménagères

(sacs et poubelles marron)

Mercredi : emballages recyclables

(sacs et poubelles jaunes)

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

le premier lundi de chaque mois

*(Inscription en mairie obligatoire au plus tard le vendredi de la semaine précédente)*

## PILES USAGÉES et BOUCHONS

Vous pouvez déposer vos piles usagées et vos bouchons (liège ou plastique) à l'Office de Tourisme.

## BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX

A partir de 2 m<sup>3</sup> : *déclaration en mairie obligatoire.* Interdit du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

## LE BUS À 1 €

Tél. 04 68 55 68 00

+ d'infos : Conseil Général

Tél. 04 68 80 80 80 ou [www.cg66.fr](http://www.cg66.fr)